



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du mercredi 29 avril 2009

Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie Paule Burguin, Gilbert Duval, Maryline Jugault, Patrice Périon, Jérôme Robin, Thierry Vaillant.

Pouvoir : Pascal Ravache donne pouvoir à Hubert Busson

Personnes absente excusées : Philippe Saloux
Mickaël Gombaudo
Béatrice Malgogne

Marie-Paule Burguin est nommée secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 20 h30.

1-Approbation du compte rendu de la séance du 25 mars 2009

Aucune observation n'étant faite, le compte- rendu est approuvé.

Avant de commencer, le Maire demande aux conseillers leurs autorisations pour ajouter deux points à l'ordre du jour : le premier étant les plans de financement des travaux du columbarium, l'église et la chapelle et de l'atelier technique communal. Le second point étant le renouvellement du placement de la trésorerie.

2- Subventions aux associations

Le Maire laisse la parole à Yves Périon qui présente le travail et les propositions de la commission « subventions ».

Le Maire soumet au conseil les propositions de la commission.

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANT (en €)
OGEC	2 592
Basket Ball	1 080
Football	1 013
Chasse	528
Foyer des jeunes	215
Entente Théhillacoise	110

Ajoncs d'Or	110
Auto passion	110
AEP	110
Rires, chants et tradition	110
Art Thé	80
Animation du 14 juillet (organisé par l'A.S.T.)	265
Dotation exceptionnelle à l'Entente Théhillacoise (achat d'une bâche)	310
Mission locale	575
Fédé du Pays de Redon	51
AIDE	41
Sapeurs pompiers 56	31
Restos du cœur	18,50
Association des paralysés	18,50
Ligue contre le cancer	18,50
Banque alimentaire	18,50
Amicale des donneurs de sang	12,50
Associations veuves civiles	12,50
Lutte contre les ragondins	240
Dotation exceptionnelle voyage école Saint-Pierre Saint-Paul	185
GVA	20
Papillons blancs	20
Comice agricole	15
FNATH La Roche-Bernard	12,50

3- Syndicat du bassin versant de l'Isac

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la démarche en cours afin de faire évoluer l'actuel syndicat intercommunal d'aménagement de l'Isac, regroupant 5 communes, pour couvrir la totalité du bassin versant de l'Isac pour rendre les actions sur l'eau plus efficaces.

Cette structure aura pour but, sur le bassin versant de l'Isac, de mettre en œuvre une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques en vue d'agir sur les points suivants :

- restaurer et préserver les cours d'eau et les zones humides, y compris les marais,
- maîtriser les inondations,
- améliorer la qualité de l'eau, entre autre sur les pesticides,
- sensibiliser les acteurs locaux et la population.

Le syndicat assurera la coordination et l'animation de ces actions sur ce territoire afin de garantir la cohérence des différents projets et l'atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- l'adhésion au Syndicat Mixte pour l'aménagement du bassin versant de l'Isac,
- adopte les statuts,
- désigne pour le représenter au Comité Syndical : Monsieur Gilbert Duval, suppléant : Michel Denoual

4- Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le Maire rappelle que la commune, par le biais d'une convention avec la caisse régionale du Crédit Agricole du Morbihan, dispose d'une ligne de trésorerie de 120 000 euros utilisée en attente de subvention. Cette convention annuelle arrive à échéance au 10 mai 2009. Le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur son renouvellement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire pour un an l'ouverture de la ligne de trésorerie.

4b- Placement de trésorerie

Le Maire rappelle aux conseillers que depuis 2007, 100 000 euros (produit de la vente de l'ancienne école publique) sont placés sous forme de compte à terme rémunéré pour une durée d'un an renouvelable.

Ce placement étant arrivé à échéance, le Maire demande au Conseil de se prononcer sur son éventuelle reconduction.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire le placement des 100 000 euros sous forme de compte à terme pour une durée de un an.

5- Programme voirie 2009

Le Maire laisse la parole à Christian Lemée, qui présente au conseil municipal les estimations faites pour la voirie. Selon les montants apportés, le conseil décide de ne pas faire tout ce qui avait été proposé et retient les routes suivantes :

- la « Garenne du haut » : la petite portion de route allant jusqu'au conteneur à poubelles,
- la « Garenne du bas » : la route partant du Bignon à la Garenne du bas
- dans le programme, il est proposé la réfection du chemin d'exploitation du Bignon vers le marais.

Le conseil décide de lancer une consultation auprès de quatre ou cinq entreprises.

6- Syndicat Départemental d'Electricité du Morbihan : enfouissement du réseau France Télécom

Dans le cadre des travaux d'aménagement du lotissement du Port Bily, le conseil municipal a décidé d'enfouir les réseaux électriques, l'éclairage public et les réseaux de communication.

Afin de coordonner l'ensemble des travaux d'effacement des réseaux aériens (électricité, éclairage public et communication) le Syndicat Départemental d'Electricité du Morbihan est en mesure d'exécuter les travaux de génie civil, tels que mentionné dans la convention avec France Télécom.

Le conseil municipal, à l'unanimité, confie au SDEM les travaux de génie civil pour l'effacement des réseaux téléphoniques et lui demande d'établir un devis estimatif.

7- Carrière du Rocher : transfert du bail SARL LEMEE à la SAS LEMEE LTP

En décembre 2003, un bail de location et d'exploitation de la carrière du Rocher avait été signé avec la SARL LEMEE. Cette dernière a cessé son activité au profit de la SAS LEMEE LTP.

Conformément à l'article 7 du bail : « la SARL LEMEE ne pourra sous-louer et céder son droit au présent bail, en totalité ou en partie, sans le consentement exprès et par écrit du bailleur (la commune)... ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la continuité de cette location dans les mêmes conditions, avec la SAS LEMEE LTP.

8- Prêt de remblai de la commune à la société MARC SA

La société MARC SA qui a effectué des travaux de modernisation d'ouvrage d'art sur la commune de Fégréac dans le cadre de travaux sur le canal de Nantes à Brest, a fait une demande de prêt de matériau à la commune.

La société MARC a restitué la quantité prélevée à la commune dans les conditions fixées.

Le conseil décide de facturer le prêt de cette terre à 0,70€/m³, la recette s'élève à 2 233 euros pour une utilisation de 3 190 m³.

9- Achat de la parcelle ZC n°110 de Monsieur Roland DENIS

Le Maire informe le conseil de l'avancement des négociations concernant l'achat de la parcelle des bâtiments d'exploitation cadastrés ZC n°110, appartenant à Monsieur Roland DENIS.

Un accord a été trouvé pour une somme total à charge de la commune à hauteur de 65 350 euros.

Le conseil municipal autorise le Maire à effectuer les démarches notariales nécessaires à la finalité de cet achat et à signer tous les documents y affairant.

10- Aménagement de la mairie

Le Maire propose aux conseillers de fixer une date pour une réunion de travail sur les plans proposés par le cabinet D2R avec son représentant Pascal BROSSARD.

Après concertation, la date retenue est le mercredi 6 mai 2009 à 20h00.

11- Plan Local d'Urbanisme

Pour avoir une approche plus précise d'un passage en PLU, le conseil décide d'organiser une réunion avec la Direction Départemental de l'Equipement de Redon.

Pour préparer cette rencontre une réunion de travail est programmée le mercredi 13 mai 2009 à 20h30 en mairie.

12- Investissement 2009 : plan de financement

Pour effectuer les demandes de subventions pour les différents travaux d'investissement 2009, le conseil doit approuver leurs plans de financements (montants exprimés en € H.T).

COLUMBARIUM

Dépenses		Financement	
Aménagement et mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir	22 736,85	conseil général (Département) 30%	6 821,05
		D.G.E. (Etat) 30%	6 821,05
		autofinancement	9 094,75
TOTAL	22 736,85	TOTAL	22 736,85

EGLISE – CHAPELLE DE LA SALETTE

DEPENSES		FINANCEMENT	
Eglise	13 919,10	Subvention DGE (Etat) 27%	4 496,30
Chapelle	2 733,89	Conseil Général 30%	4 995,89
		Autofinancement	7 160,80
TOTAL	16 652,99	TOTAL	16 652,99

ATELIER TECHNIQUE COMMUNAL

DEPENSES		FINANCEMENT	
Acquisition	60 000	Subvention DGE (Etat) 27%	10 800
Aménagement	40 000	Conseil Général 30%	30 000
		Autofinancement	59 200
TOTAL	100 000	TOTAL	100 000

13- DIVERS

13-1) Contrats d'Accompagnement à l'Emploi

Le contrat de Monsieur Daniel Sébillot, arrivant à échéance, a été reconduit pour une durée de 6 mois. Suite à un stage positif effectué sur la commune, affecté à l'entretien des salles et des espaces verts, le Maire informe le conseil de la demande de Madame Blandine Vignot et des services d'accompagnement à l'emploi pour un contrat en C.A.E.. Son contrat débutera le 11 mai 2009 pour une durée de 6 mois et pris en charge à 90% par l'Etat.

13-2) Bar-Multiservices Le Canotier

Le Maire informe que le Canotier est repris par Soulef CHERIER et Anthony TREMENT, il ouvrira à compter du 8 mai 2009.

13-3) Salle de sports

A la suite de l'achat de terrains près de la salle de sports la commune a installé en limite des propriétés concernées des plaques en béton tels que définis dans la transaction.

Le Maire fait part au conseil de la demande de Monsieur CHEVAL et de Mademoiselle PARIS qui souhaiteraient que soit installées en limite de propriété une clôture similaire, à charge de la commune. Cette demande est rejetée.

13-4) Collecte des ordures ménagères

En raison du jeudi 21 mai 2009, férié, la collecte des ordures ménagères et des sacs d'emballages sera reportée au **samedi 23 mai 2009**.

Rappel : Dans le souhait de préserver la propreté de notre commune, il est demandé de déposer les sacs jaunes de tri sélectif le mardi (veille de la collecte par la Communauté de Communes du Pays de Redon).

INFORMATION DES ASSOCIATIONS

Ecole Saint-Pierre Saint-Paul

L'OGEC organise une « porte ouverte » de l'école le **samedi 13 juin 2009** de 10h à 12h. Cette manifestation est ouverte à tous les habitants.

La Carrière (Fégréac)

L'association organise du 25 juillet 2009 au 8 août 2009 (sauf dimanches et lundis) à 22h00 un théâtre musical de plein air : « La Princesse de Gheel » à la carrière du Bellion à Fégréac.

Réservations au 02.99.71.50.24 – www.gheel.org

Communiqué Art Thé

Le rendez-vous des marcheurs

« Sportons nous bien ensemble. »

**Rendez vous tous les Mardis après-midi à 14h30 place de la mairie.
et le Jeudi soir à 19h45 place de la mairie.**

(à partir du Jeudi 28 Mai)

Rappel : rando botanique le 21 Juin , départ à 9h place de la mairie.